

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026**

Le vingt-cinq du mois de juin deux mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

**Secrétaire de séance :** Michelle CHIRAT

**Membres présents à la séance :** Christophe GUILLARME, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Philippe SESSIECQ, Michelle CHIRAT, Gérard BORDET, Laurence BERTHAUD, Olivier FAJWISIEWICZ, Laëtitia GUILLAUME, Éric BRUNISHOLZ, LEGAY AFFASSI Émilie, Rémi THEVENON, Nathalie DENIS, Sylvain BLANCHON

**Membres absents ayant donné pouvoir :** Dominique DUBOIS donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD

**Membres absents ou excusés :**

**Date de la convocation :** 15 juin 2026

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

### **CONVENTION DE TRANSFERT DES BIENS POUR L'EXERCICE DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT PAR CCFE – Délibération 2606001**

Monsieur le maire explique que le transfert de la compétence assainissement entraîne la mise à disposition de CCFE des biens affectés au service. Afin de déterminer les modalités relatives à ce transfert, Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer une convention avec CCFE.

Décision du conseil municipal :

|           |            |                |           |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 15 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

### **AFFECTATION RESULTAT AU BP AVEC REPRISE DU RESULTAT ASSAINISSEMENT - Délibération 2606002**

Monsieur le maire propose d'affecter le résultat 2025 comme suit :

Excédent de fonctionnement : 1 024 715.63 €

Article 1068 en recette d'investissement : 189 150.35 €

Article 002 en recette de fonctionnement : 835 565.28 €

Décision du conseil municipal :

|           |            |                |           |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 15 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

### **DECISION MODIFICATIVE - Délibération 2606003**

Afin de comptabiliser les écritures d'affectation du résultat 2025, monsieur le maire propose de valider la décision modificative suivante :

- Moins 230 322.48 au compte 1068 en recette d'investissement,
- Plus 230 322.48 € au compte 002 en recette de fonctionnement.

Décision du conseil municipal :

|           |            |                |           |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 15 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

#### **REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL – Délibération 2606004**

Monsieur le maire rappelle que le règlement intérieur a été approuvé par délibération du 27 mars 2026. A la demande de la sous-préfecture des modifications ont été apportées. Le règlement modifié a été transmis à chaque conseiller.

Monsieur le maire propose de valider ce nouveau règlement intérieur.

Décision du conseil municipal :

|           |            |                |           |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 15 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

#### **EXTENSION RESEAU TELECOMMUNICATION PARCELLE A436 – Délibération 2606005**

Monsieur le maire explique qu'une autorisation d'urbanisme a été accordée à monsieur Jean-Yves DUPUY pour une division de terrain rue du Buchon.

Une extension du réseau télécommunication sur le domaine public est nécessaire.

Le coût de l'opération à la charge de la commune est de 4 480 €.

Décision du conseil municipal :

|           |            |                |           |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 15 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

#### **ACQUISITION DE LA PARCELLE B 320 RUE DES CHARMILLES POUR ALIGNEMENT – Délibération 2606006**

Monsieur le maire propose d'acquérir la parcelle cadastrée B 320 afin de régulariser un alignement rue des charmillles.

Cette parcelle appartenant à M. et Mme PADET André et Marie-Hélène sera cédée à la commune à titre gratuit. Les frais liés à l'acquisition seront supportés par la commune.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de l'acte administratif.

Décision du conseil municipal :

|           |            |                |           |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 15 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

#### **AVENANT A LA CONVENTION DE GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIES DU SIEL – Délibération 2606007**

Monsieur le Maire propose de valider un avenant à la convention du groupement d'achat d'énergie du SIEL. Cet avenant concerne la nouvelle tarification du groupement d'achat et la création d'un groupement d'effacement électrique.

Décision du conseil municipal :

|           |            |                |           |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 15 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

#### **APPROBATION DES AVENANTS RELATIFS AUX LOTS 1-2-8-9-10 DU MARCHE DE LA MICRO CRECHE – Délibération 2606008**

La découverte de contraintes géotechniques après l'exécution des fondations de la micro-crèche ont conduit la maîtrise d'ouvrage à retenir une nouvelle implantation du bâtiment sur le terrain.

Cette modification entraîne une adaptation des prestations prévues au marché initial et nécessite l'établissement d'un avenant pour les lots 1-2-8-9-10.

Monsieur le maire propose de l'autoriser à signer les avenants suivants :

LOT 1 - Terrassement, VRD, gros œuvre (LACHAND SAS) :

Montant initial : 195 525.66 € HT

Avenant : 29 227.12 €

Montant modifié HT : 224 752.78 €

Montant modifié TTC : 269 703.34 €

LOT 2 - Charpente, couverture, MOB, bardage (BEZACIER) :

Montant initial : 121 502.50 € HT

Avenant : 12 633.21 €

Montant modifié HT : 134 135.70 €

Montant modifié TTC : 160 962.84 €

LOT 8 - Électricité (FAUCHE) :

Montant initial : 43 381.58 € HT

Avenant : 6 342.94 €

Montant modifié HT : 49 724.52 €

Montant modifié TTC : 59 669.42 €

LOT 9 - Plomberie (FORISSIER) :

Montant initial : 24 917.00 € HT

Avenant : - 1 731.00 €

Montant modifié HT : 23 186.00 €

Montant modifié TTC : 27 823.20 €

LOT 10 - Chauffage (FORISSIER) :

Montant initial : 43 707.00 € HT

Avenant : 3 226.00 €

Montant modifié HT : 46 933.00 €

Montant modifié TTC : 56 319.60 €

Montant initial du marché : 555 086.78 € HT - 666 104.14 € TTC

Montant des avenants : 49 698.27 € HT - 59 637.92 € TTC

**Montant du marché modifié : 604 7852.05 € HT - 725 742.06 € TTC**

Décision du conseil municipal :

|           |            |                |           |
|-----------|------------|----------------|-----------|
| POUR : 15 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 | NPPAV : 0 |
|-----------|------------|----------------|-----------|

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

➤ Christophe GUILLARME :

-Le passage en LED des candélabres est terminé. Le changement des horaires d'éclairage public est en cours.

-Legs Laffay : le Tribunal judiciaire de Saint-Étienne, par jugement du 19 mai dernier a supprimé l'obligation de la ville de Feurs de verser une rente annuelle aux bénéficiaires du legs. Il est donc inutile de poursuivre la procédure en cours. Notre avocat rédigera un protocole d'accord qui sera proposée à la ville de Feurs afin d'obtenir l'exécution du legs pendant une durée définie.

➤ Michelle CHIRAT :

-École : lors du conseil d'école, il a été évoqué la fermeture éventuelle de la 5<sup>ème</sup> classe. Aujourd'hui, l'académie a transmis un message officialisant le maintien de la 5<sup>ème</sup> classe avec 105 enfants à la rentrée. Noémie DEMURGES la remplaçante de Dominique SBEGHEN a fait un essai de 2 jours à la cantine.

Divers petits travaux ont été réalisés par les employés. Le jeu a été réparé par M. Guillot (Créabois).

Travaux importants qui seront planifiés : toiture, chéneaux, aménagement de la cour...

Retraite de Dominique SBEGHEN : les enfants de l'école préparent des petits cadeaux personnalisés qui lui seront remis lors de la fête de l'école.

➤ Nathalie BLANCHARD :

-Fleurissement : le dossier contrôle label 1 fleur est prêt, visite de la commission le 2 juillet à 14h30

-CCAS : appels aux aînés (80 ans et plus) dans le cadre du plan canicule.

➤ Fabien MARTINON :

-Voirie : travaux prévus rue de la marquise de Vivens, rue de Bérol, impasse des cyprès, arrêt minute vers le bar – subvention départementale pour la voirie 2026 : 13 417 €.

Reprise du marquage au sol qui n'a pas été terminé à l'automne.

Panneau signalétique pour l'association «Gem Réagir» en cours d'installation.

-Communication : lettre infos distribuée, bon retour des questionnaires.

-Local pétanque : menuiseries réceptionnées. Elles seront posées lundi prochain.

➤ Christophe GUILLARME :

-Pont entre Pouilly et Civenes sur la coursière : la barrière sera repeinte par la commune de Pouilly.

-Merci à Éric BRUNISHOLZ qui a travaillé sur les PC de la mairie (mises à jour...).

-Point sur la fête patronale (apéritif offert par la municipalité ?).

-Problèmes d'internet à la zone des Vernes sur les boxs pro (suivant le forfait il existe plusieurs niveaux de réactivité pour l'intervention du fournisseur d'accès).

#### **TOUR DE TABLE :**

-Laurence BERTHAUD :

La première réunion communication a eu lieu.

-Nathalie DENIS :

Stationnement gênant des véhicules rue de la côte, fauchage des voies communales (très bien) mais si possible éviter les horaires de bureau (circulation importante et danger) ;

Participation financière des associations au feu d'artifice de l'animation de Noël ? *Réponse : feu d'artifice pris en charge par la commune comme chaque année mais si le choix de la sonorisation est validé, le supplément est à la charge des associations ;*

Est-il possible de publier sur Illiwap les dates des réunions du conseil municipal ? *Réponse : déjà plusieurs supports pour s'informer de la date et volonté de ne pas surcharger les administrés en messages Illiwap*

-Olivier FAJWISIEWICZ :

Bornes enlevées à certains carrefours ;

Don du sang le 16 septembre ;

25 ans du tennis de table le 4 juillet ;

Plan de sauvegarde intercommunal en cours.

-Philippe SESSIECQ :

Règlement du marché à préparer ;

Devis de Forêt Paysage pour tomber les 2 arbres morts au cimetière paysager (1700 euros HT) ;

Devis extincteurs reçus, travaux communaux à réaliser, devis portail de la grange à valider.

-Gérard BORDET :

Isolation à 1 euro avec Eurocombles : il reste à faire les combles au dessus de la classe de madame PIGEON. Il faudra dégager les cartons entreposés avant les travaux ;

Réunion du SIEL : élection des représentants.

-Éric BRUNISHOLZ :

Reprise et toilettage du site internet de la commune.

-Sylvain BLANCHON :

Travaux de voirie, travaux d'isolation à l'école, plans de la micro-crèche.

-Michelle CHIRAT :

Officie avec Laëtitia GUILLAUME pour le mariage du 18 juillet.

-Rémi THEVENON :

Température importante dans la salle des associations lors des réunions du club – *Réponse : pas de climatisation prévue, voir pour modifier les horaires des rencontres ou les reporter ;*

La sécurisation de la rue de Randan est-elle programmée ? *Réponse : aménagement prévu durant le mandat.*

-Nathalie BLANCHARD :

Apéritif de la fête patronale offert par la municipalité le samedi 18 juillet à 11h30, si validé.

-Fabien MARTINON :

Concours de pétanque élus/association pétanque civensoise le 4 juillet ;

Concours de pétanque des élus de l'arrondissement le 29 août à Leigneux (2 triplettes seront inscrites).

-Christophe GUILLARME :

Inscription aux commissions intercommunales :

Communication, inclusion numérique et systèmes d'information : Christophe GUILLARME

Petite enfance, enfance et jeunesse : Michelle CHIRAT, Laëtitia GUILLAUME

Gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif : Fabien MARTINON

Gestion des infrastructures communautaires et patrimoine : Sylvain BLANCHON

Gestion et valorisation des déchets : Fabien MARTINON

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

Christophe GUILLARME,  
Maire

Michelle CHIRAT  
Secrétaire de séance